

## LES JEUX OLYMPIQUES, ENJEUX DES RELATIONS INTERNATIONALES

PAR

Gérald ARBOIT\*

Dans la philosophie du Comité international olympique (CIO) affichée au fronton de son site Internet, « les Jeux ont toujours permis aux peuples de se rassembler dans la paix, en respectant les principes d'éthique universels. Les Jeux en préparation rassembleront les athlètes du monde entier et contribueront à promouvoir l'esprit olympique. » La brutale répression chinoise, à cinq mois de la XXIX<sup>e</sup> Olympiade de Pékin, de la révolte commencée le 10 mars 2008 au Tibet n'a pas seulement placé la communauté internationale dans un embarras certain. Elle a surtout rappelé que les Jeux olympiques ne pouvaient s'abstraire durablement de leur environnement politico-diplomatique. Alors que les Jeux de Pékin devaient célébrer « Un monde, un rêve », ils ne firent que rappeler le climat des olympiades d'un temps apparemment révolu, ceux de la Guerre froide.

La lecture mémorielle des Jeux, depuis leur origine, a toujours empêché de présenter cet événement dans sa temporalité réelle, celle d'un rendez-vous quadriennal, que sa lente et constante médiatisation a érigé au rang d'« *événement international* »<sup>1</sup>. Il est peut-être facile de qualifier de « *culture sportive de Guerre froide [...] l'amélioration du niveau des performances qui résulte de la course aux médailles et de la spécialisation disciplinaire des nations affrontées [...] ou bien encore le perfectionnement et la banalisation du dopage* »<sup>2</sup>.

Outre une périodisation aléatoire, puisque ces faits sont avant tout le fruit de la compétition sportive<sup>3</sup> de quelque nature qu'elle soit, il est difficile d'admettre la césure chronologique qui autonomiserait les Jeux de cette période des relations internationales<sup>4</sup>. Au contraire, s'il est juste de séparer les Jeux d'avant 1936 des deux périodes suivantes, dont le pivot se situerait en 1988 avec les Jeux de Séoul, il ne faut pas oublier que « *l'olympisme est une grande machinerie silencieuse dont les rouages ne grincent pas et dont le mouvement ne s'arrête point malgré les poignées de sable que certains jettent sur elle avec autant de persévérance que d'insuccès pour tâcher d'entraver*

---

\* Chercheur post-doctorant au Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (CERE) de l'Université de Luxembourg (Luxembourg).

<sup>1</sup> Même si la définition n'est pas tout à fait satisfaisante, on se reportera utilement à Jocelyne ARQUEMBOURG, « De l'événement international à l'événement global : émergence et manifestations d'une sensibilité mondiale », *Hermès*, n° 46, janv. 2007, pp. 13-21.

<sup>2</sup> Patrick CLASTRES, « Paix par le sport et Guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique », in Jean-François SIRINELLI / Georges-Henri SOUTOU (dir.), *Culture et Guerre froide*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2008, p. 121.

<sup>3</sup> Il n'est qu'à comparer avec les Olympiades antiques, qui comportent les mêmes logiques, alors qu'Athènes, Sparte et Thèbes n'étaient pas en « guerre froide ». Au contraire, la trêve olympique de deux mois ne répondait à aucun souci pacifiste ; il s'agissait bien d'interrompre les opérations militaires le temps que les athlètes de tout le monde grec pussent se rendre à Olympie en toute sécurité. Cf. Maurice SARTRE, « Les athlètes courraient aussi pour l'argent... » et Jean-Paul THUILLIER, « Ils trichaient déjà », *Les Collections de L'Histoire*, « Les Jeux olympiques d'Athènes à Pékin », n° 40, juil.-sept. 2008, pp. 34-41.

<sup>4</sup> Jean-Marie BROHM, *Pierre de Coubertin, le seigneur des anneaux*, Homnisphères, Paris, 2008, notamment le chapitre consacré à « Pierre de Coubertin et l'avènement du sport bourgeois » et « au mythe de l'idée olympique ».

*son fonctionnement.* »<sup>5</sup> En découle donc une dynamique interne, qui se juxtapose à celles de l'évolution du sport et des relations internationales. A chaque fois, l'angle d'analyse change et les résultats diffèrent. Assurément, vu dans une perspective aronienne<sup>6</sup>, les Jeux olympiques deviennent un « moyen légitime » et en font réellement un enjeu des relations internationales.

Les interférences du politique sur les Jeux peuvent être analysées selon trois axes différents. Le premier est de l'ordre de la fulmination nationaliste, se nourrissant autant de l'esprit de compétition que du besoin de reconnaissance internationale des Etats. Le deuxième axe est plus international, faisant écho au statut que prirent les Jeux en cent douze années d'existence. Le dernier souligne l'extrême modernité de cet événement en l'inscrivant dans une perspective mondialisée.

### UN EVENEMENT NATIONALISTE

Le nationalisme dans le sport est un phénomène vieux comme les jeux antiques d'Olympie. Dans le contexte d'un événement international comme les modernes Jeux olympiques, mais aussi ses rencontres « concurrentes », depuis les tournois régionaux d'athlétisme ou de rugby jusqu'aux diverses coupes du monde et championnats, les principales questions politiques de leurs temps n'ont jamais été absentes. Les Jeux ont aussi été l'occasion pour affirmer la cause nationale.

#### ***La course aux médailles***

Les Jeux olympiques ne sont devenus un enjeu des relations internationales qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. Auparavant, les Etats s'en désintéressaient et le sport n'était pas encore pas un phénomène social. L'entre-deux-guerres rompt avec l'ordre ancien en ce que l'internationalisme dans lequel baigne Pierre de Coubertin et tout un pan de la société de la Belle Epoque a disparu dans la boue des tranchées de Verdun et de la Somme. Le 19 avril 1896, dans une tribune de la *Gazette de France*, en prélude à la première olympiade d'Athènes, Charles Maurras augurait que « *maintenant les peuples vont se fréquenter directement, s'injurier de bouche à bouche et s'en...ler cœur à cœur. La Vapeur qui les a rapprochés ne fera que rendre plus faciles les incidents internationaux. Les Bismarck à venir ont encore de la carrière.* »

Dix ans plus tard, au lendemain du Coup d'Agadir, le journaliste Martin Berner semblait lui répondre, affirmant que « les Jeux olympiques sont une guerre, une vraie guerre [...]. L'idée olympique de l'ère moderne nous a donné un symbole de la guerre mondiale »<sup>7</sup>. Or, « la guerre est la santé de l'Etat »<sup>8</sup>. Par leur caractère idéologique et donc leurs conséquences sociales, les révolutions russes de 1917 complétèrent cette évolution en faisant entrer le monde dans l'ère des idéologies de masse. Les cérémonies d'ouverture, qui sont l'espace où le pays organisateur peut assurer le mieux sa communication, devinrent ainsi un moment de narration nationale. De Berlin (1936) à Pékin (2008), en passant par Montréal

<sup>5</sup> Pierre DE COUBERTIN, « La victoire de l'olympisme » (1920), in Carl Diem-Institut, *L'Idée olympique. Discours et essais*, Verlag Karl Hofmann, Schorndorf bei Stuttgart, 1967, p. 80.

<sup>6</sup> Raymond ARON, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann Lévy, Paris, 1962. Cf. aussi Stephen WRIGHT, « Are the Olympics games? The relationship of politics and sport », *Millennium. Journal of International Studies*, vol. VI, n° 1, 1977, pp. 30-44.

<sup>7</sup> « Der olympische Gedanke in der Welt », *Fussball und Leichtathletik*, n° 14, 1913, p. 495.

<sup>8</sup> Randolph BOURNE, « Unfinished Fragment on the State », *Untimely Papers*, Huebsch, New York, 1919, chap. 1, par. 12.

(1976), Moscou (1980), Sarajevo, Los Angeles (1984), Sidney (2000) et Salt Lake City (2002), les tableaux d'ouverture destinés à un public de plus en plus mondialisé ont été à chaque fois des opportunités de relecture du passé national pour le projeter dans une modernité fantasmée du rôle du pays organisateur.

Le sport fut inévitablement affecté par cette mutation. Naguère cantonné à une fraction de la bourgeoisie et de l'aristocratie fascinée par le modèle d'éducation anglais et sa capacité de régénération sociale, qui avaient également séduit Pierre de Coubertin, il s'ouvrait aux masses. Bien comprise par les régimes autoritaires, de quelque bord qu'ils soient, cette capacité réformatrice fut mise au service de la construction d'un homme nouveau. Ce qui ne manqua pas de fasciner les membres du Comité international, établi le 23 juin 1894 et commençant, après le départ de Pierre de Coubertin, le 28 mai 1925, à s'internationaliser ; volontiers anticommuniste, cette fascination s'expliquait avant tout par le caractère militararistocratique de ses membres. Cette tendance s'estompa en avril 1956, lorsque son président, l'Américain Avery Brundage, de la même façon qu'il s'était opposé au boycott des Jeux de Berlin (1936), se fit l'apôtre de la politique sportive de l'Union soviétique<sup>9</sup>.

Ainsi devenu un autre moyen de continuation de la politique, le sport commença naturellement à intéresser les gouvernants. L'idéal pacificateur des premiers Jeux disparut presque aussitôt au profit d'une narration nationaliste intégrale, fondée sur la présence de l'armée, du drapeau et de la mythologie. Les « pays »<sup>10</sup>, pour reprendre la phraséologie olympique, envoyaient des athlètes pour des raisons de prestige national, au sens étatique du terme. La compétition étatique fut encore renforcée après que les journalistes eurent vraiment commencé à comptabiliser les médailles, lors des Jeux de Helsinki (1952). Toutefois, le rapport à la politique se trouve dès le congrès fondateur de 1894 : les deux principales puissances de l'époque, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, étaient absentes, tandis que la Russie se montrait indifférente. Seuls les Etats-Unis d'Amérique, la Suède, la Hongrie et la Grèce se montrèrent favorables à la recréation des Jeux olympiques... Dans l'attitude hostile de la Belgique, influencée par sa puissante fédération de gymnastique, on peut y voir un comportement qui fit florès, celui de l'avantage national. Il faut entendre par là que les Etats peuvent avoir intérêt, eu égard au coût représentant l'envoi d'athlètes aux Jeux olympiques, à maximiser leurs chances. Alors qu'en Belgique on craignait une dilution de la suprématie gymnique au contact d'autres sports où le pays brillerait moins, l'internationalisation des Jeux montre de nombreux exemples de spécialisations nationales. Depuis la préférence américaine pour le patinage de vitesse en groupe, au lieu de la course européenne contre la montre ou contre un seul athlète, aux Jeux d'hiver de Lake Placid (1932), jusqu'à la constitution de niches pendant la Guerre froide<sup>11</sup> et depuis<sup>12</sup>, certains Etats préfèrent ne pas aligner d'athlètes à toutes les épreuves pour ne se réserver qu'à celles pouvant leur rapporter des médailles.

<sup>9</sup> Lettre circulaire aux membres du CIO, des CNO et des fédérations olympiques, 6 avr. 1956, *Bulletin du Comité international olympique*, n° 55, juil. 1956, pp. 23-30.

<sup>10</sup> « Dans la Charte olympique, l'expression 'pays' signifie un Etat indépendant reconnu par la communauté internationale », *Charte olympique*, 7 juil. 2007, t. 31, art. 1, p. 68, disponible sur le site Internet [multimedia.olympic.org/pdf/fr\\_report\\_122.pdf](http://multimedia.olympic.org/pdf/fr_report_122.pdf).

<sup>11</sup> La République démocratique allemande (RDA) s'était ainsi spécialisée dans le kayak et le lancé de poids, laissant la gymnastique à la Roumanie et l'haltérophilie à la Bulgarie.

<sup>12</sup> Ainsi l'athlétisme, promu domaine du Kenya, de l'Éthiopie et de la Jamaïque, avec l'appui technique et technologique américain bien entendu.

Cette course aux médailles, qui n'est en rien alimentée par le CIO<sup>13</sup> mais est une conséquence de la médiatisation des Jeux<sup>14</sup>, découle de la charge intégrative et nationale attachée au sport, sur le plan intérieur, et de son évidente politisation, d'une vue de la politique internationale des Etats. Aussi n'est-il pas étonnant que les trois pays qui se sont jusqu'à présent imposés, depuis Athènes (1896) jusqu'à Pékin (2008)<sup>15</sup>, soient les Etats-Unis (18 % des médailles distribuées), la Russie<sup>16</sup> (12,5 %) et l'Allemagne<sup>17</sup> (10 %) ; ils mobilisent 41 % des médailles. Si on ajoute la France, qui arrive quatrième (5 %) et l'Italie (4,5 %), ce sont 50 % des médailles qui ont été attribués aux cinq même pays. Rapportons cette course aux grandes périodes historiques (jusqu'en 1912, entre-deux-guerres, Guerre froide et aujourd'hui) et apparaissent les puissances géopolitiques du moment. Ainsi la Grande-Bretagne (17 % des médailles 1896-1912) se maintient dans la période suivante (8 %), puis sombre pendant la Guerre froide (3 %), n'apparaissant plus parmi les six premiers de la période actuelle. Même chose pour le Japon (3 %) entre 1946 et 1988 ou la Chine (8 %) depuis. Par ailleurs, ces pays du haut du tableau des médailles totalisent entre 72 et 88 % des récompenses de 1896 à 1988, la tendance actuelle semblant plus ouverte (52 % seulement).

### ***Le révélateur national***

Le fait que la médaille soit une denrée rare renforce le caractère nationaliste des Jeux olympiques, ainsi que la spécialisation des pays sur des épreuves pouvant leur donner un espoir de récompense. Pour cela, les représentants nationaux du CIO, lequel n'a cessé de s'ouvrir à l'international pendant toute la période, peuvent avoir la tentation de faire surgir des sports où leur pays aurait quelque avantage. Depuis 1949, le CIO a dû réglementer cette tentation : jusqu'en 1994, seule l'entente de dix pays suffisait ; depuis, il en faut soixante-quatorze, répartis sur quatre continents. Cela n'a pas empêché d'assister à une inflation d'épreuves<sup>18</sup>, correspondant au processus d'organisation et de structuration internationale du sport après la Seconde Guerre mondiale. En fait, cette réalité est pressante depuis l'entre-deux-guerres : ainsi que le notait en 1930 l'ancien champion cycliste italien reconverti dans le journalisme notamment, Luigi Ferrario, « *l'organisation des Jeux olympiques pour une Nation n'est pas seulement une manifestation de force, c'est aussi et surtout une véritable affirmation de maturité [...], une forme de civilisation, de grandeur que conquiert, qui provoque l'admiration pour le pays qui les organise* »<sup>19</sup>. Et que dire des pays qui ramènent des médailles ?... Il serait trop simple de disqualifier ces propos au prétexte de fascisme, d'autant plus qu'ils conviennent très bien à la version libérale du sport, centrée sur la compétition.

<sup>13</sup> La Charte olympique précise que « *les Jeux Olympiques sont des compétitions entre athlètes, en épreuves individuelles ou par équipes et non entre pays* » *op. cit.*

<sup>14</sup> Selon Ian BUCHANAN, *Historical Dictionary of the Olympic Movement*, The Scarecrow Press, Lanham, 2005, le processus se produit à Helsinki en 1952. Pierre ARNAUD / James RIORDAN, *Sports et relations internationales (1900-41)*, L'Harmattan, Paris, 1998, estiment que le décompte des médailles par les médias intervient dès les Jeux de Paris, en 1924.

<sup>15</sup> D'après les *Rapports officiels*, publiés pour chaque Jeux olympiques par le Comité d'organisation. Jusqu'aux Jeux d'Anvers (1920), il est difficile de donner le nombre exact de médailles attribuées à certains pays, dans la mesure où les équipes étaient constituées d'athlètes de deux pays différents.

<sup>16</sup> Entre 1952 et 1988, sous l'appellation Union des républiques socialistes soviétiques, puis équipe unifiée (1992) et enfin Russie.

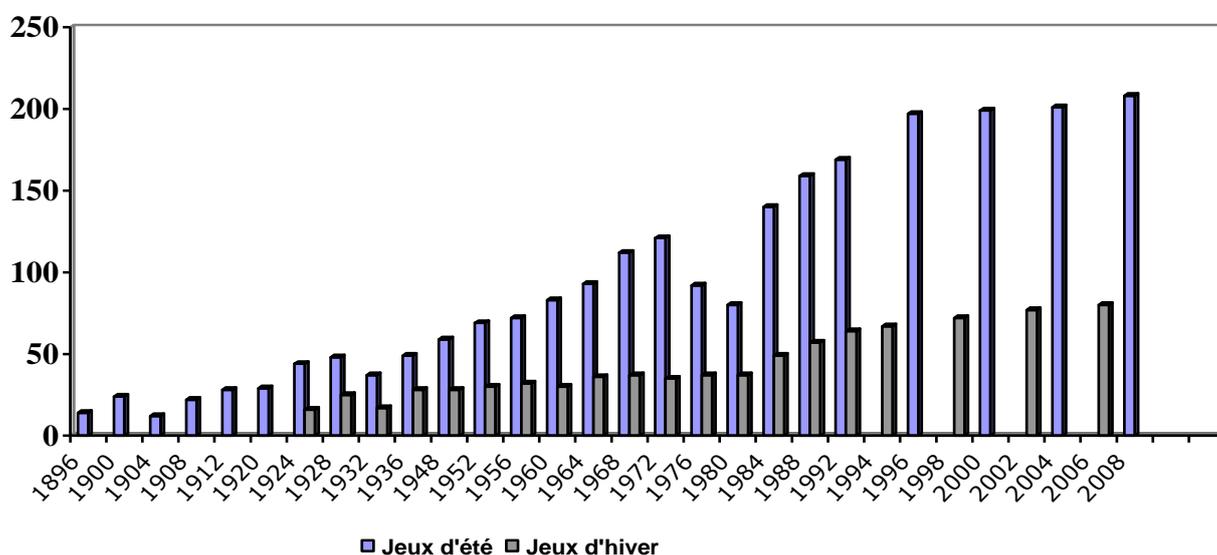
<sup>17</sup> De 1896 à 1952 et de 1992 à aujourd'hui, ainsi que l'équipe unifiée d'Allemagne (1956-1964) et, entre 1968 et 1988, Allemagne de l'Est et Allemagne de l'Ouest.

<sup>18</sup> De neuf épreuves à Athènes (1896), les Jeux olympiques d'été en comptaient deux cent soixante-quinze à Pékin. Même chose pour les Jeux d'hiver, passant de seize épreuves à Chamonix (1924) à quatre-vingt quatre à Turin (2006) ; les Jeux d'Albertville (1992) ont même été marqués par l'entrée de nouvelles disciplines.

<sup>19</sup> « *Puntare su Roma per i Giochi del 1936* », *La Gazzetta dello Sport*, 12 juin 1930.

L'attrait pour les médailles est tel que les pays organisateurs et leurs voisins immédiats ne lésinent pas sur le nombre d'athlètes envoyés. Il s'agit alors de maximiser les chances d'avancer dans le tableau de points. La rafle de médailles chinoises aux Jeux de Pékin, en 2008, n'a de ce fait rien d'étonnant. Alors que la majorité de pays n'avait envoyé qu'un nombre restreint de participants, la Chine disposait de la « profondeur stratégique » nécessaire pour triompher. Naturellement, cet avantage reste relatif, dans la mesure où il faut compter avec le niveau réel du pays et celui des principaux adversaires... En 1968, le Mexique se classa quinzième avec trois médailles d'or, d'argent et de bronze, alors qu'il s'était classé quarante et unième à Rome, quatre ans plus tôt, avec une médaille de bronze. Même chose pour le Canada en 1976, classé vingt-septième comme à Munich (1972)...

### Les participations des Comités nationaux olympiques (1896-2008)



Cette idée de prestige national jaillissant des médailles et des records explique également bien le succès des Jeux olympiques. Pierre de Coubertin voulait faire émerger une géographie sportive différente de la géographie politique. Il n'a fait qu'accorder un label aux Etats qui sollicitent leur admission dans la famille olympique. En effet, reconnaître un comité national olympique (CNO), regroupement de cinq fédérations sportives nationales au moins, revient à reconnaître la nation ainsi représentée. L'un des premiers réflexes des jeunes Etats africains indépendants est d'adhérer en masse au CIO, considéré par beaucoup comme la plus respectable et la plus ancienne des organisations internationales<sup>20</sup>. Depuis la chute du Mur de Berlin, le CIO est devenu l'antichambre des Nations Unies. Ainsi, nombre de nouveaux Etats se portaient candidats à l'adhésion au CIO et à l'ONU consécutivement, quand, à l'image de la Slovénie, l'entrée dans le premier ne servait pas de moyen de forcer la

<sup>20</sup> Ce n'est qu'ensuite que ces pays adhèrent à la Fédération internationale du football association (FIFA), qui faisait pourtant une large place aux pays africains et du Tiers-Monde...

porte de la seconde. Jamais le CIO n'a refusé un nouveau CNO, tout au plus en a-t-il suspendu, comme les perdants des deux guerres mondiales ou les régimes racistes<sup>21</sup>.

Reflet des ambitions nationales ou d'ambitions géopolitiques du CIO, les Jeux olympiques apparaissent ainsi comme une société des nations qui aurait survécu aux vicissitudes de la vie internationale. En 1896, ils sont quatorze CNO de trois continents (Europe, Afrique, Amérique) ; en 1912, ils sont vingt-sept « pays » à appartenir à l'Olympisme. La « géopolitique du sport » de P. de Coubertin rassemble alors la *World-Island* ouest-européenne, le *Heartland* est-européen, les *Outlying Islands* (Amérique du Nord, Australasie britannique) et les *Offshore Islands* comme l'a défini Halford J. Mackinder<sup>22</sup>, à savoir la Grande-Bretagne et le Japon. Ce dernier apparaît en effet aux Jeux de Stockholm, sans entrer dans les points, mais démontrant son occidentalisation. Vingt-quatre ans plus tard, à Berlin, ils sont quarante-neuf, fruit de l'explosion des Empires centraux et de l'ouverture sud-américaine au monde. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à aujourd'hui, hormis l'entrée de l'Union soviétique en 1951 – marquant le retour de la Russie dans les compétitions internationale après trente-cinq ans d'absence – et sa disparition en 1991, les nouveaux CNO viennent des grands mouvements de décolonisation en Afrique et en Asie, puis de l'explosion du monde soviétique. Ils sont deux cent cinq en 2008.

## UN EVENEMENT INTERNATIONAL

Fruits des tribulations de la vie internationale, les Jeux olympiques n'en sont pas moins devenus un événement à part entière de la vie internationale. Cela tenait essentiellement à la pugnacité des membres du Comité international olympique, mais le fait que les Jeux soient rapidement devenus une tribune n'y était pas étranger.

### ***Le CIO, une organisation non gouvernementale internationale***

Avec le Comité international de la Croix-Rouge (1863), le Comité international olympique est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales au monde. Fondé lors du premier Congrès international de Paris (1894)<sup>23</sup>, il est devenu la première « association dotée de la personnalité juridique, reconnue par le Conseil fédéral suisse conformément à un accord conclu en date du 1<sup>er</sup> novembre 2000 »<sup>24</sup>. Cet artifice juridique, plaçant son statut entre droit interne suisse et droit international, est censé adapter le CIO à la nouvelle donne issue de la mondialisation. Malgré deux guerres mondiales, une guerre froide et deux crises économiques majeures, il est la plus ancienne forme de gouvernance mondiale. Son

<sup>21</sup> L'Autriche aux Jeux de 1920, l'Allemagne à ceux de 1920, 1924 et 1948, le Japon et l'Italie à ceux de 1948. Le CNO indonésien a été disqualifié en 1963 en raison de son refus d'octroyer des visas aux athlètes israéliens et taïwanais pour les IV<sup>e</sup> Jeux asiatiques de Djakarta l'année précédente. Les CNO sud-africains (1968) et rhodésiens (1972) ont tout simplement été éliminés, le premier pendant tout le temps du régime d'apartheid, le second suite à la condamnation du régime illégal de Salisbury ; les deux ont été réintégrés dans la famille olympique respectivement en 1991 et en 1980.

<sup>22</sup> « The geographical pivot of history », *The Geographical Journal*, vol. XXIII, n° 2, avr. 1904, pp. 421-437, republié dans *The Geographical Journal*, vol. CLXX, n° 4, déc. 2004, pp. 298-321.

<sup>23</sup> Mieux que les membres honoraires qui ne représentaient que leurs individualités, combien même prestigieuse, les délégués réunis en Sorbonne offraient une diversité largement européenne : 41 % des délégués venaient de l'étranger, spécialement d'Angleterre (31 %) et de Belgique (19 %) ; si un Russe et un Américain étaient présents, l'ouverture internationale se résumait au soutien écrit de sociétés sportives d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Cf. *Bulletin du Comité international des Jeux olympiques*, n° 1, juil. 1894, p. 2.

<sup>24</sup> Charte olympique, *op. cit.*, t. 2, art. 1, p. 30.

architecture s'est établie progressivement, au fur et à mesure que ses structures et ses missions ont évolué. Son internationalisation<sup>25</sup> évolua plus lentement, en raison du mode de recrutement (cooptation) et des mandats à vie. Naguère représentation miniature d'une société internationale conservatrice en voie de disparition, il est aujourd'hui devenu, après les réformes du septième président Juan Antonio Samaranch (Espagne, 1980-2001), à l'image d'une *holding* financière et événementielle.

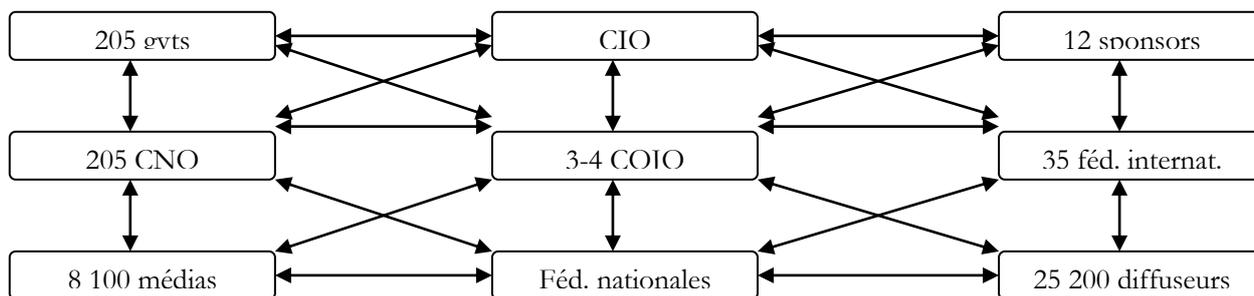
La mission essentielle du CIO est d'organiser les Jeux olympiques, peu importe les aléas de la situation internationale. Dès juillet 1911, il ne fallait pas être grand clerc pour prédire que la « grande peur » générée par le Coup d'Agadir se transformât en conflagration généralisée ; comme par autisme, le CIO prévoyait pourtant, le 27 mai 1912, des Jeux à Berlin pour 1916. En juin 1933, la session du CIO à Vienne entérinait les assurances de pure forme que l'Allemagne organiserait bien les Jeux suivant le règlement en vigueur. « *Personne n'ignorait [...], et les responsables olympiques encore moins que quiconque, que les Nazis concevaient le sport comme une continuation de la politique par d'autres moyens. [...] Aussi fallait-il une bonne dose de cynisme ou d'inconscience pour se satisfaire de telles assurances* »<sup>26</sup>. Cependant, il fallait assurer la pérennité du système olympique. La fébrilité électorale de juin 1939 pour sauver les Jeux de 1944, comme l'incroyable sortie d'Avery Brundage, au lendemain de l'assassinat de onze membres de l'équipe olympique israélienne par des terroristes palestiniens, « *the Games must go on!* », le démontrent mieux que toutes les condamnations *ad hitlerum*.

De ce point de vue, les compromissions sont tout au plus de la *Realpolitik*, voire du cynisme... Se comprennent mieux, dès lors, les accommodements du CIO avec des régimes douteux, depuis celui d'Adolf Hitler – élu par 38,7 % des Allemands en mars 1933, alors que la décision de confier l'organisation des Jeux à l'Allemagne datait de deux ans auparavant (avril 1931) – jusqu'à ceux de Leonid Brejnev (1980), de Veselin Đuranović (1984), de Roh Tae-woo (1988) ou de Hu Jintao (2008). Se comprennent mieux également les efforts du CIO pour éviter, sans y réussir toujours, les boycotts en tout genre, liés à la Guerre froide (1956, 1968, 1980 et 1984), au conflit israélo-arabe (1956) ou au régime politique des Etats accueillants les Jeux (1936, 1976, 2008). Annonçant la fin de la Guerre froide, les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient présents, ensemble et pour la première fois depuis douze ans, à Séoul (1988).

Révélee au grand jour dès les Jeux de Mexico (1968) et devenue une pratique courante depuis ceux de Montréal (1976), la politique des petits cadeaux prend sous cet éclairage particulier un autre aspect. Les condamnations de la justice américaine, après les nouvelles révélations portant sur ceux de Salt Lake City (2002), comme les récriminations du maire de Paris, Bertrand Delanoë (2006), et du Premier ministre autrichien, Alfred Gusenbauer (2007), après que les Jeux de 2012 et 2014 furent respectivement octroyés à Londres et Sotchi, ne sont qu'un avatar de plus...

<sup>25</sup> Le CIO de 1894 comptait treize membres, avec 76 % d'Européens (dont deux Français et deux Britanniques) et un représentant néo-zélandais, un américain et un argentin. Cf. *Bulletin du Comité international des Jeux olympiques*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>26</sup> Jean-Marie BROHM, 1936. *Jeux Olympiques à Berlin*, Complexe, Bruxelles, 1983, p. 39.

Le système olympique en 2008<sup>27</sup>

Si l'esprit internationaliste qu'on prête à Pierre de Coubertin<sup>28</sup> est si dévoyé, cela tient aussi au fait qu'il n'a jamais été prééminent. Dès le sixième congrès du CIO, tenu à Paris juin 1914 et célébrant les vingt ans des Jeux olympiques, le poids des Fédérations nationales commençait d'autant plus à se faire sentir que « beaucoup de membres du CIO trouvaient avantage à n'être point présidents du Comité National de leur pays »<sup>29</sup>. Le modèle de « géographie sportive » avait cessé de vivre. La délégation allemande chercha même à disqualifier le président Pierre de Coubertin<sup>30</sup> pour promouvoir les intérêts du Reich... Cette mutation de l'équilibre du pouvoir au sein des instances directionnelles signifie tout simplement la fin précoce de l'apolitisme des Jeux olympiques.

### Une tribune universelle

L'affirmation du poids des Etats au sein du CIO, au travers des Fédérations nationales, influe directement sur le fonctionnement du système olympique en lui donnant une couleur politique que ne lui accordait pas la course aux médailles. D'une simple manifestation cocardière inhérente à tout sport, elle prenait l'aspect d'une opportunité supplémentaire d'ingérence. L'Union soviétique ne s'y était pas trompée lorsqu'elle obtint, lors de ses premières olympiades en 1952, à Helsinki, de faire village séparé, emmenant avec elle la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Elle ne s'y était pas trompée non plus lorsqu'elle essaya, vainement cette fois, de faire admettre le principe du vote par pays – et non pas personne – au sein du CIO, ainsi qu'il est de règle dans les autres instances internationales. Si l'Olympisme a évité une cause supplémentaire de politisation – tout en ouvrant la porte aux critiques contre « un tel manque » de démocratie –, il n'a pas évité une surreprésentation de l'Europe et de l'Amérique latine, ni la prise en compte des résolutions de la communauté internationale, notamment les Nations Unies.

Les pays africains utilisèrent le mieux cette opportunité. Alors que le panafricanisme s'exprimait au travers du Conseil supérieur des sports africains (1966), la lutte contre l'apartheid servait de ciment unificateur à la diplomatie africaine. Envisagé dès les Jeux de Tokyo (1964) et de Mexico (1968), l'isolement sportif de l'Afrique du Sud fut officialisé à Amsterdam (1972) lorsque, grâce à la fermeté des Africains, le CIO cesse de reconnaître le

<sup>27</sup> D'après Jean-Loup CHAPPELET, *Le Système olympique*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991.

<sup>28</sup> Cf. Renaud DAVID, « Une certaine idée du monde : Pierre de Coubertin et les relations internationales », *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1, 2008, pp. 31-45.

<sup>29</sup> Pierre DE COUBERTIN, « Mémoires olympiques », *Revue olympique*, n° 121-122, nov.-déc. 1977, p. 709, n. 1.

<sup>30</sup> A l'origine, la fonction de président du CIO était confiée à l'organisateur des projets Jeux. C'est ainsi que Dimítrios Vikélas, président de 1894 à 1896, laissa sa place à Pierre de Coubertin, pour préparer les Jeux de Paris de 1900. Ce dernier resta à ce poste jusqu'à sa démission en 1925, puis fut élu président d'honneur à vie.

CNO sud-africain par 35 voix contre 26 et 5 abstentions. Le Pr. Harry Edwards, de la San Jose State University, essaya bien en 1968 de rallier les athlètes noirs américains à ce combat, mais son appel à boycotter les Jeux de Mexico n'eut d'autre manifestation que les poings gantés de Tommie Smith et de John Carlos, vainqueurs du 200 mètres. Cet échec n'entama pas la détermination africaine, ainsi qu'elle s'exprima à Montréal (1976), après les massacres de Soweto ; les délégations africaines, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, annoncèrent le retrait de leur délégation après que le CIO eut refusé d'exclure la Nouvelle-Zélande, dont les All Blacks avaient rencontré les Springboks en violation des accords de boycotts internationaux.

Le prétexte invoqué par le CIO était que l'International Rugby Board n'était plus lié au mouvement olympique depuis son exclusion en 1924, pour manque de popularité<sup>31</sup>. La bonne tenue des fédérations par l'organe dirigeant du mouvement olympique limitait les ingérences politiques. Elle permettait aussi l'élaboration d'une « politique étrangère » olympique indépendante. D'un point de vue sportif, le CIO ne se limita pas uniquement à décider quelle fédération était ou non adoubée, ainsi que le montre son long conflit avec la Fédération internationale de football association (FIFA) autour de l'amateurisme et de la pérennité des Jeux dans les années 1930<sup>32</sup>. Il réussit également à contenir les tendances centrifuges qui travaillaient l'organisation internationale du sport amateur, la dissidence sportive ouvrière et la concurrence régionale. La première se manifesta sporadiquement, d'abord avec la Fédération sportive athlétique socialiste (1908), ensuite avec les Internationales sportives de Lucerne (1913) et rouge (1920) ; le changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard des Jeux, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mit fin à cette contestation ouvrière. La tendance régionaliste fut plus difficilement contenue ; si le CIO réussit à s'opposer à l'initiative de Jeux de la « Petite entente » (Tchécoslovaquie, Grèce, Roumanie et Yougoslavie) du roi Carol de Roumanie, qui cherchait à asseoir son *leadership* en Europe centrale (1922), il ne put empêcher l'éclosion des British Empire Games (1930)<sup>33</sup> et autres jeux régionaux (balkaniques, 1932 ; panindiens, 1934 ; « bolivariens », 1938 ; asiatiques, 1951 ; panarabes, 1953 ; soviétiques, 1957 ; panafricains, 1960). En octobre 1965, la 63<sup>e</sup> session du CIO, réunie à Madrid, reconnaissait son échec et décidait d'« olympiser » ces jeux concurrents.

Outre le pouvoir de décider quel pays pouvait ou non concourir, le CIO pouvait aussi jouer les bons offices auprès des nations en conflit... dans le seul intérêt des Jeux évidemment. Il s'agit là de l'adaptation moderne de la « trêve olympique » antique, qui n'avait d'ailleurs d'autre réalité à l'époque, si ce n'est qu'elle devait aussi permettre aux athlètes de se rendre à Olympie sans dommage. Ainsi, l'offensive russe en Ossétie du Sud, alors même que s'ouvraient les Jeux de Pékin (2008), n'empêcha nullement son déroulement. Pourtant, le CIO tenta de trouver une solution au conflit entre les deux Allemagnes, enjeu majeur de la Guerre froide. Après avoir exclu l'Allemagne, comme au lendemain du premier conflit mondial (1920 et 1924), des premiers Jeux de l'après-guerre (1948) et prenant acte de la fondation des républiques ouest- (1949) et est-allemandes (1951), la commission exécutive

<sup>31</sup> L'Italie (cf. « The Game of Rugby in Rome ? », *Bulletin du Comité international olympique*, n° 55, oct. 1956, pp. 55-56), l'Union soviétique et la Corée du Sud tentèrent vainement de le réintroduire. Il fallut attendre 1995 pour que l'IRB fût reconnu comme une fédération internationale olympique. En 2002, le rugby à sept fut proposé comme nouveau sport à introduire dans les Jeux de 2012, mais le vote du CIO ne le permit pas. Cf. Serge LAGET, « Rugby : mêlées et démêlées olympiques », *Revue olympique*, n° 288-289, 1991, pp. 510-513.

<sup>32</sup> Cf. Florence CARPENTIER, « Le conflit entre le CIO et la FIFA dans l'entre-deux-guerres. Les Jeux olympiques contre la Coupe du monde de football », *Steps*, n° 68, 2005, pp. 25-39.

<sup>33</sup> Devenus successivement British Empire and Commonwealth Games en 1954 puis British Commonwealth Games en 1970 et Commonwealth Games depuis 1974.

du CIO imposait la reconduction du CNO précédent, mais surtout le principe d'une équipe unique<sup>34</sup> : l'Allemagne concourut ainsi lors des Jeux de Cortina d'Ampezzo et de Melbourne (1956), de Squaw Valley et de Rome (1960) ainsi que d'Innsbruck et Tokyo (1964). Après que le CIO eut fait éclater ce principe<sup>35</sup>, deux équipes allemandes, derrière un seul drapeau et un seul hymne, se présentèrent à Grenoble et Mexico (1968), puis la partition fut complète à partir de Sapporo et Munich (1972). Le principe de l'équipe commune fut repris après l'implosion de l'Union soviétique, le temps que les nouveaux CNO se mettent en place, à Albertville et Barcelone (1992). A Sidney (2000), apparurent des « Athlètes olympiques indépendants », qui représentaient en fait le Timor oriental, mais dont le CNO n'était pas encore reconnu.

Toutefois, le CIO ne parvint pas à un accord avec les deux Corées, ni avec la Chine et Taiwan. Dans les deux cas, l'accord semblait à portée de main avant que ne se manifestât l'échec. Avec les premiers, après trois ans de négociation avec le CIO, la Corée du Nord, qui avait demandé à co-organiser les Jeux de Séoul (1988), appela au boycott, entraînant derrière elle Cuba et l'Éthiopie, mais aussi, pour des raisons non claires, le Nicaragua et les Seychelles. Même scénario avec les deux Chines, admises à participer aux Jeux d'Helsinki (1952). Comme Taiwan les avait boycottés, Pékin demanda son exclusion du mouvement olympique. Devant le refus du CIO, la Chine boycotta à son tour les Jeux de Melbourne (1956), avant de rejoindre son autarcie diplomatique (1958-1979) au plus grand plaisir de Taiwan. Le retour de Pékin au CIO se fit au prix d'une entorse à son attitude générale et notamment aux Nations Unies : elle cohabite avec l'île rebelle. Ironie de l'histoire, les deux nations chinoises boycottèrent les Jeux de Moscou, la première pour ennuyer Moscou, la seconde par suivisme de Washington.

## UN EVENEMENT MONDIALISE

La perméabilité des Jeux olympiques aux éruptions politiques internationales tient aussi à la nature universelle qu'il a atteinte. Contrairement aux autres événements sportifs mondiaux, répartis sur une année (tennis, sports mécaniques...) ou quadriennaux (football, rugby...) mais d'essence récente, la puissance symbolique des Jeux est le résultat d'une médiatisation croissante, mais aussi de son assise urbaine, qui permet toutes les ingérences politiques. Toutefois, ce qui pouvait apparaître comme une faiblesse jusqu'à la fin de la Guerre froide devient un avantage certain dans un monde mondialisé...

### *Une médiatisation croissante*

Bien que profondément conservateur sous certains aspects, Pierre de Coubertin était un personnage d'une étonnante modernité. Conscient de la nécessité d'ancrer les Jeux dans l'imaginaire collectif afin de garantir leur pérennité, autant que spectateur du second âge d'or de la presse française, il avait compris le poids des médias dans la société contemporaine. Le congrès fondateur du nouvel olympisme de 1894 comptait déjà un « *commissaire, chargé du service de la Presse* » en la personne de Franz Reichel, de l'Union sportive des étudiants de Caen<sup>36</sup>. Pour autant, l'intérêt de la presse ne fut pas évident : le journaliste du *Figaro* envoyé pour couvrir les Jeux d'Athènes (1896), Hugues Le Roux, était ignorant de tout ce qui

<sup>34</sup> Cf. le texte de l'Entente du 27 mai 1951, *Bulletin du Comité international olympique*, n° 27, juin 1951, p. 33.

<sup>35</sup> « Procès-verbal de la 63<sup>e</sup> session », *Bulletin du Comité international olympique*, n° 92, 1965, p. 44.

<sup>36</sup> *Bulletin du Comité international des Jeux olympiques*, n° 1, juil. 1894, p. 1.

concernait le sport. Les premiers Jeux n'étaient que le résultat d'actions individuelles et institutionnelles. Le succès du rendez-vous d'Athènes fut autant le fruit de la volonté de Pierre de Coubertin que du travail de Dimítrios Vikélas et du soutien financier du marchand Constantin Averoff comme moral du roi Georges I<sup>er</sup> de Grèce et de son fils, le diadoque Constantin. L'événement médiatique fut la victoire du berger grec Spyridon Louís au marathon<sup>37</sup>. Le traitement restait encore largement national : la presse française s'enflamma pour le succès de l'équipe de France aux Jeux de Stockholm (1912), regrettant seulement qu'elle arrivât derrière celle d'Allemagne... La médiatisation du Tour de France, créé en 1903 par Henri Desgrange, tenait au fait qu'il était le directeur du quotidien sportif *L'Auto*...

Conscient de cette relativité du traitement médiatique, le CIO se dota immédiatement de moyen de communication à destination du grand public. Dès 1894, fut publié un *Bulletin du Comité international olympique*. Publication aléatoire –il ne fut ainsi pas publié entre 1897 et 1900 –, elle ne devint régulière qu'avec la *Revue olympique* (1901-1915), qui accueillait aussi des articles en anglais. Au *Bulletin officiel du Comité international olympique*, qui renaquit en 1926, toujours bilingue, s'ajouta, à partir de 1938, l'*Olympische Rundschau* ; de 1932 à 1935, puis de 1942 à 1944, aucun article en anglais ne parut. Suspendu en 1945, le *Bulletin du Comité international olympique* reparut de 1946 à 1967, avant d'être remplacé par une *Lettre d'information* en français et une *Newsletter* en anglais (1967-1969). Depuis 1970, la *Revue olympique* et l'*Olympic Review* les remplacent. Depuis Atlanta (1996), le CIO est sur Internet<sup>38</sup>.

Le relatif intérêt de la presse – et, de fait, de l'opinion – internationale explique bien que les premiers Jeux se soient déroulés en marge des expositions universelles (Paris, 1900 ; Saint-Louis, 1904) et que les manifestations nationales finlandaises (sous occupation russe) et bohémiennes (appartenant à l'Empire austro-hongrois) soient passées inaperçues. *A contrario*, l'intérêt croissant des médias de l'après-Première Guerre mondiale, presse, mais surtout radio et cinématographe, puis télévision à compter de Berlin (1936) et Londres (1948), éclaire la profusion de manifestations sportives concurrentes au cours des années 1930, puis la politisation croissante des Jeux à compter de 1936 et même l'immixtion du terrorisme comme à Munich (1972). La couverture médiatique devient certes le garant de la pérennité des Jeux, inquiétude constante du CIO, mais place leur déroulement à la merci de la moindre tempête. Qu'elle soit moralisante, comme celle touchant la corruption des membres du CIO ou le dopage des athlètes ou qu'elle soit le résultat des crises internationales médiatisées !...

Le souci de médiatiser les Jeux à partir de l'entre-deux-guerres conduisit le CIO à multiplier les ouvertures envers la presse mondiale. D'abord, il s'agit de faire de ces événements quadriennaux des spectacles. La cérémonie d'ouverture lui échappant dans la mesure où elle dépendait de la ville – et donc de l'Etat – accueillante, le CIO imposa une « geste olympique », depuis la devise « *Citius, altius, fortius* » (plus vite, plus haut, plus fort) à Chamonix (1924) au relais de la torche olympique à Berlin (1936), en passant par l'allumage de la flamme dans le stade olympique à Amsterdam (1924). Après avoir apporté sa contribution à la cause féministe dès Paris (1900), il institutionnalisa son soutien au Mouvement paralympique<sup>39</sup> dès Rome (1960). Ensuite, il créa une temporalité des Jeux,

<sup>37</sup> Cf. Janina K. DARLING, « Panathenaic Stadium, Athens », *Architecture of Greece*, Greenwood Publishing Group, Londres, 2004, p. 135.

<sup>38</sup> « Les premiers 'Jeux sur Internet' », *Revue olympique*, vol. XXV, n° 9, juin-juil. 1996, pp. 59-60.

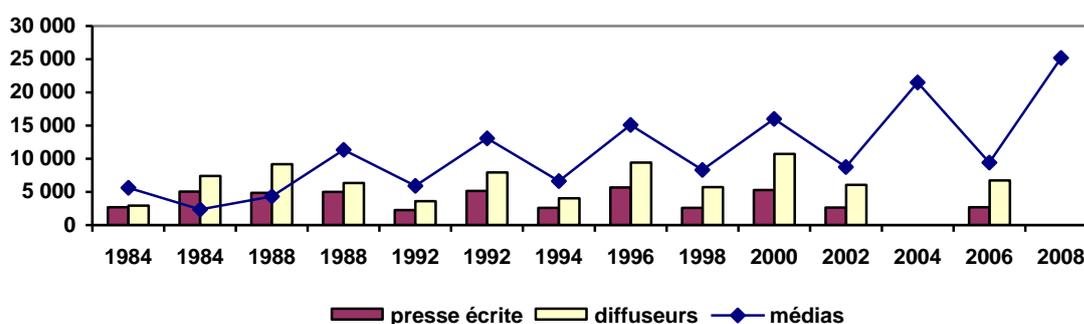
<sup>39</sup> En 1948, Sir Ludwig Guttmann avait organisé à Stoke Mandeville (Angleterre) une compétition sportive pour les vétérans de la Seconde Guerre mondiale atteints à la moelle épinière. Quatre ans plus tard, des concurrents hollandais s'étaient joints aux épreuves.

quittant le rythme quadriennal à partir de 1994, pour une alternance des Jeux d'été et d'hiver tous les deux ans<sup>40</sup>.

Parfois, cet attrait pour les médias amena le CIO à faire de mauvais choix. Ainsi, l'attribution de Jeux du centenaire (1996) à la patrie de Coca Cola et de CNN, Atlanta, plutôt qu'à Athènes, cité de la récréation, suscita quelques récriminations... Dans le même ordre d'idée, l'évocation du souvenir de Sarajevo (1984) dix ans plus tard à Lillehammer, en pleine guerre de Bosnie, laissa un goût amer. Leigh Montville nota dans *Sports Illustrated* du 7 mars 1994 : « les XVII<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver n'ont pas existé. La Norvège n'existe pas. Ce sont des contes de fées, tirés de notre imagination, mis en scène dans les pages d'un livre d'enfant. Ils ne pouvaient pas exister. La réalité ne peut pas être si bonne. »

Evidente à partir des années 1930, la vocation spectaculaire des grandes compétitions internationales, au premier rang desquelles figurent évidemment les Jeux olympiques, ne s'imposa réellement qu'après la Seconde Guerre mondiale. Elle allait de pair avec l'explosion de l'intérêt du public, consécutif à l'adhésion des Etats au processus des Jeux (+ 71 % entre 1948 et 2008) et avec le développement de la télévision. Les premiers essais de télédiffusion des Jeux eurent lieu entre 1936 et 1948, buttant autant sur des limites technologiques que d'audience, autour de 200 000 spectateurs. Son véritable développement datait en fait de Melbourne (1956), couvert par plus de six cents journalistes pour 200 millions de spectateurs, et donna lieu au premier conflit sur la radiodiffusion : le CNO australien avait signé un contrat d'exclusivité avec le diffuseur britannique Associated Rediffusion Ltd, une filiale de British Electric Traction, bien implantée dans les pays du Commonwealth à travers Broadcast Relay Services (Rediffusion Limited), et d'Associated Newspapers, propriétaire du *Daily Mail*.

### La couverture médiatique des Jeux olympiques (1984-2006)



Le poids de la télévision dans le système olympique s'imposa avec les icônes médiatiques que les Jeux ne manquèrent pas de générer. A compter des années 1990 s'imposa un échelonnement des épreuves privilégiant les heures de diffusion nord-américaines, qui allait évidemment de pair avec le choix de diffuseurs nord-américains. Aux côtés des athlètes victorieux, comme Ali (Alain) Mimoun (1956), Abebe Bikila (1960), Nadia Comaneci (1976), Carl Lewis (1984), Magic Johnson et la « Dream Team » (1992), Marie-José Pérec (1996), Cathy Freeman (2000) ou Usain Bolt (2008)..., combien de scènes ont été générées par la seule présence de la caméra. Emus par la romance de Harold Conolly et

<sup>40</sup> Jusque-là, depuis leur création en 1924, les Jeux d'hiver avaient lieu l'hiver précédent l'édition d'été et étaient confiés à l'Etat chargé des Jeux d'été.

d'Olga Fikotowa (1956), les médias tentèrent ainsi de créer un rapprochement entre Alberto Tomba et la belle Katarina Witt (1988) ; mais l'heure n'était plus à la Guerre froide et la recette était éculée. Pourtant, les débats, essentiellement français, sur l'adoption d'un emblème marquant la solidarité des athlètes avec le Tibet (2008) n'étaient pas sans rappeler le point ganté de Mexico (1968) ou le calicot taïwanais déployé devant la tribune officielle de Rome (1960) par l'équipe qui avait défilé sous le panneau marqué « Formose ».

Toutefois, l'absence de réel intérêt politique pour les Jeux d'hiver entraîne un déséquilibre médiatique dans leur traitement ; en termes de droits de diffusion, ils rapportent jusqu'à deux tiers de moins que les Jeux d'été. Ainsi, les boycotts ne portèrent que sur les Jeux d'été, laissant les hivernaux à un développement normal. L'appel au boycott de Moscou (1980) fut certes lancé depuis Lake Placid, deux mois après l'invasion soviétique de l'Afghanistan (27 décembre 1979). Cependant, il laissa le seul boycott de l'histoire des Jeux d'hiver à jamais dans l'ombre : les Taïwanais protestaient contre la décision du CIO de les priver de nom, d'hymne et de drapeau après la reconnaissance du CNO de Pékin...

### ***La mondialisation des Jeux***

L'attention apportée par le CIO à la notoriété des Jeux s'expliquait aussi par des calculs économiques. Le poids des sponsors, tant auprès des fédérations nationales et internationales qu'auprès des athlètes, comme l'ampleur des montants relatifs aux droits de diffusion se sont amplifiés depuis les années 1960. Ils sont même devenus une constante du domaine compétitif sportif. La création du Tribunal arbitral du sport (1983) et de l'Agence mondiale antidopage (1999) prolonge par un juridisme sportif l'inscription des Jeux dans la mondialisation, dont le geste le plus éclatant fut l'abandon de l'amateurisme au profit du professionnalisme entre Séoul (1988) et Atlanta (1996). Il faut dire que les Jeux étaient peut-être la compétition internationale la plus soluble dans cette mutation des relations internationales qui a succédé à la Guerre froide. L'inscription de ce mode de gouvernance qu'est le CIO, lequel n'a cessé de s'adapter aux circonstances pour le seul intérêt des Jeux, dans la mondialisation était en fait inscrit dans ses origines.

L'intelligence de ses concepteurs d'inscrire cet événement dans le phénomène urbain – et non national – a fait du CIO un acteur transnational, au même titre que les firmes multinationales ou les organisations intergouvernementales. Sa particularité est peut-être de se placer à mi-chemin des deux... Toujours est-il que le mode d'organisation des Jeux olympiques s'accommode très bien de la tendance actuelle favorisant les très grandes aires urbaines. Celle-là est prégnante dès le congrès fondateur de 1894. Trois cités avaient été choisies : Athènes, afin d'inscrire l'événement dans l'histoire, Paris, pour bien souligner l'initiative française, et une ville américaine non encore définie, ce qui témoignait autant de la méconnaissance du Nouveau Monde que d'une volonté marquée d'inscrire les Jeux dans l'avenir. Après une apparente nonchalance qui présida au choix des premières années, où le président Théodore Roosevelt, pour des raisons de politique intérieure, déplaça les Jeux de Chicago à Saint-Louis (1904), l'âpre compétition urbaine qui s'imposa à partir de 1904 les inscrivit directement dans une dynamique de « très grandes villes », fait marquant de la mondialisation actuelle. La deuxième édition de l'Olympiade d'hiver à Lake Placid (1980) montre combien cette tendance est concomitante à la fin de la Guerre froide plutôt que consécutive. Cinquante ans après sa première désignation (1932), la petite station perdue au milieu des montagnes Adirondacks, dans l'Etat de New York, n'était plus adaptée aux besoins organisationnels d'une cité olympique, pas plus qu'elle ne disposait de l'influence métropolitaine suffisante.

Cette question marque depuis toujours les cités désignées pour accueillir les olympiades estivales. Elle prend en compte les fonctions (capitale politique et/ou économique, rayonnement international), les moyens de communication et la qualité de leur desserte. On comprend d'emblée qu'Atlanta fut préférée en 1996 à Athènes... Aux choix du CIO s'ajoute la volonté des villes d'appuyer leur développement par l'accueil de grands événements internationaux. Les conséquences de l'éruption du Vésuve d'avril 1906 conduisirent Rome à reconsidérer la décision de la 6<sup>e</sup> session du CIO, prise à Londres le 22 juin 1904, pour affecter son effort financier à la reconstruction des villages dévastés de la baie de Naples. D'aucuns prétendirent que l'Italie était prête à renoncer aux Jeux avant ces événements... Soixante-dix ans plus tard, la population du Colorado renonça par référendum, au prétexte de protéger l'environnement, à voir organiser les Jeux de 1976 à Denver, ville choisie par la 70<sup>e</sup> session du CIO, à Amsterdam, le 15 mai 1970. Dans les deux cas, les cités défailtantes furent remplacées, la première fois après une nouvelle phase de candidatures en 1906 favorable à Londres, alors que, la seconde fois, le choix se porta sur une ville ayant déjà accueilli les Jeux d'hiver (1964), Innsbruck.

Le choix initial de coupler les premières olympiades avec des expositions universelles trouve un écho dans celui des villes ayant déjà accueilli un de ces événements ou souhaitant les accueillir. Parmi les quarante-six cités olympiques, seules Paris, Londres, Stockholm, Saint-Louis, Berlin, Melbourne, Rome, Munich et Montréal ont été également, consécutivement ou non, villes universelles ; les trois premières l'ont même été plusieurs fois. Il y a donc bien une volonté métropolitaine d'intégrer ce réseau des cités olympiques. Les multiples candidatures de Dubaï pour le rejoindre s'ajoutent au désir de reconnaissance internationale d'une cité en pleine reconversion de son économie vers les nouvelles technologies, le commerce et le tourisme mondial. Un résumé de l'universalité construite par le CIO se retrouve dans la déterritorialisation des villes mondialisées. Toutefois, cette abolition des distances, cette mutation des fonctions capitales n'est pas permise à toutes les très grandes villes. Les réseaux urbains incomplets d'Afrique et du Proche-Orient, marqués par une hyper-concentration capitaliste ou par un déséquilibre entre aires urbaines et zones marginales empêchant tout développement ou structuration du territoire, n'apparaissent pas dans les choix du CIO.

### Localisation des villes olympiques (1896-2008)

	Jeux d'été	Jeux d'hiver
Continent	Nombre de fois	Nombre de fois
Europe	20	8
Amérique du Nord	6	5
Asie du Sud-Est	3	2
Océanie	2	0
Afrique	0	0

Cette dimension économique n'est pas à sous-estimer. En période de crise, de même que les équipes ayant un long voyage à faire sont moins nombreuses (comme l'Allemagne en 1932 à Los Angeles), les candidatures se font plus rares. Et un retournement de situation économique peut engendrer des retards imposant de trouver une ville de remplacement. Ainsi, Salzbourg se remet à espérer, après l'annonce des déconvenues constatées en avril

2008 par la commission d'évaluation du CIO à Sotchi (2014) et l'instabilité nouvelle dans le Caucase. De même, comment interpréter l'annonce, par le président George W. Bush, en juillet 2001, de « *liens très positifs* » des Etats-Unis avec la Chine, au moment où se décidait le choix du CIO ?

De ce point de vue, les Jeux olympiques restent bien un événement occidental. Jusqu'à présent, les seules villes retenues appartiennent aux pays de la Triade. Des quatre capitales mondiales, seule New York manque à l'appel ; Paris (1900, 1924), Londres (1908, 1948) et Tokyo (1964) ont toutes trois accueilli les Jeux, les deux premières deux fois même, Londres s'appêtant à le faire une troisième fois (2012)... Quant aux autres villes choisies par le CIO, elles se présentent toutes comme une interface entre leur région/pays et le monde. Même Moscou (1980) et Sarajevo (1984), bien qu'appartenant à la sphère socialiste, répondaient à cette définition. Du même coup sont disqualifiées les villes d'Afrique, des Proche- et Moyen-Orient et d'Asie. Passés 2014, où seules des villes de la Triade ont été retenues, Buenos Aires, étape du relais de la dernière torche olympique (2008), Istanbul ou Dubaï disposent de bonnes chances de rejoindre la famille olympique.

\* \*

\*

L'Olympisme s'était rêvé comme un Etat apolitique, initiateur d'une géographie dépassionnée, à l'image d'une société des nations qui aurait réussi. A l'issue d'un peu plus d'un siècle, il se révèle au mieux comme une multinationale du sport, s'accommodant de toutes les situations politiques, au seul bénéfice de la pérennité des Jeux. Acteur déterritorialisé des relations internationales, le CIO a pu laisser croire à un accommodement quelconque avec les réalités géopolitiques du moment. Cependant, ses contingentements répondaient d'une logique autre que ceux des Etats, avec lesquels il est obligé de traiter, au moins pour l'organisation matérielle des Jeux.

La prétention d'universalité des ces derniers, marquée depuis l'origine dans les cinq anneaux entrelacés du drapeau olympique et atteinte depuis Athènes (2004), n'a pas empêché le mouvement olympique de faire preuve, comme tout acteur international, de *Realpolitik*. Elle consiste pour le CIO à accepter, pour la bonne tenue des Jeux, que les Etats se servent d'eux comme d'une vitrine nationale, encore accentuée par une médiatisation qui colle à l'espace public dans lequel elle s'insère. Le sport est un puissant vecteur de nationalisme exacerbé. De fait, cette dramaturgie n'a pas eu besoin d'être télévisuelle pour apparaître comme un vecteur des relations internationales. Et les rendez-vous quadriennaux de devenir un moyen de confrontation civilisé entre Etats.

Ainsi, faute d'implication réelle du CIO, les Jeux deviennent le reflet des soubresauts des relations internationales. Les périodes de la Guerre froide comme des Jeux de Berlin (1936) sont de ce point de vue intéressantes. Elles reflètent parfaitement cet étrange ballet mêlant neutralité olympique, schizophrénie des Etats et sentimentalisme des médias. De ce cocktail détonnant, que la période actuelle de basse intensité politique ne permet pas de révéler véritablement, découle un spectacle universel, dont seuls les athlètes saisissent véritablement l'enjeu, celui de la fierté des records battus pour la beauté du sport. Aussi, à

« *l'essentiel est de participer* » du baron P. de Coubertin convient-il peut-être d'opposer, en matière de relations internationales, la maxime de Winston Churchill, « *No sports* »...